



CONSEIL D'ECOLE

INSPECTION DE L'EDUCATION
NATIONALE

Circonscription de Niort-sud

Ecole Maternelle et Elémentaire Louis ARAGON
12, rue du coteau saint Hubert
79000 Niort

Maternelle

Tél: 05.49.73.46.86

Mél: ce.0790754R@ac-poitiers.fr

Elémentaire

Tél: 05.49.73.46.87

Mél: ce.0790755S@ac-poitiers.fr

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'Ecole: Le Conseil d'Ecole est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Education National chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'Ecole adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'Ecole (dont les activités périscolaire, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

Compte-rendu CE n°1

Mardi 7 novembre 2017

Ordre du jour :

Conseil d'école

Présentation du conseil d'école et fonctionnement, Elections des RPE, Rythmes scolaires à la rentrée 2018, Fusion des écoles.

Vie scolaire

Règlement intérieur 2017-18, Effectifs, Remplacement des personnels, Santé, Hygiène, Sécurité, Coopérative scolaire.

Apprentissages

Suivi des élèves, Projets pédagogiques et éducatifs, Projet d'école 2017-2021.

Matériel et travaux

Questions des RPE

Personnes excusées :

- Mme BARZOTTI : Inspectrice Niort -sud
- Mme JEUFFRAULT : Mairie de Niort
- Mme LEROY : Représentante des parents d'élèves
- Mme KOWALSKI : Représentante des parents d'élèves
- Mme LEBLANC : Représentante des parents d'élèves
- M. SCHEID : Représentant des parents d'élèves
- M. DESMIER : Représentant des parents d'élèves
- M. LE JUGE : Représentant des parents d'élèves
- Mme THEVENIAU : Psychologue scolaire
- Mme CARALP : Enseignante spécialisée
- Mme PROUST : Enseignante maternelle
- Mme BOYE : Enseignante élémentaire
- Mme WIEL : Enseignante élémentaire

Début du conseil des écoles n°1 : **20h05** en présence de **Mme NIETO**, adjointe au maire de Niort en charge **des questions d'Education**

A- CONSEIL D'ECOLE

1-Présentation du conseil d'école

Tour de table des membres et présentation des nouveaux membres

2-Fonctionnement du conseil d'école: Décret: 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09

- Fonctions et attributions du conseil d'école

3-Les résultats des élections des RPE

RPE (élémentaire)

Inscrits: **382**

Votants: **154**

Taux de participation: **40.3%** : participation identique à l'année dernière

Suffrages exprimés: **137**

Votes blancs ou nuls: **17**

Nombre de sièges: **9**

Elu(e)s titulaires / suppléant(e)s: **Mmes ORTEGA, ALMINANA, BEAUMONT, DAURE, JOUBERT, KOWALSKI, LEBLANC, LUDINARD, SALLES, TEXIER, THIBAudeau et Mrs CHIRON, KEÏTA, LE JUGE, SCHEID**

RPE (maternelle)

Inscrits: **197**

Votants: **63**

Taux de participation: **31.98 %**

Suffrages exprimés: **51**

Votes blancs ou nuls: **12**

Nombre de sièges: **4**

Elu(e)s titulaires / suppléant(e)s: **Mmes BONNEAU, LEROY, AMMARI, CHANCEL, BICHON, PASSABON et Mr DESMIER**

4-Les rythmes scolaires à la rentrée 2018

Suite à la demande de M. l'Inspecteur d'Académie, les conseils des écoles sont interrogés lors de cette première réunion **sur le choix du rythme scolaire à la rentrée 2018.**

- Présentation par Mme NIETO du projet et de la proposition de rythme scolaire pour le groupe scolaire Louis Aragon : La municipalité souhaite une consultation large de l'ensemble des groupes scolaires de la ville de Niort. **Les subventions de l'état** pour la mise en place des activités périscolaires ont été maintenues pour 2018/19. **La municipalité souhaite rester pour la rentrée 2018 sur la semaine de 4 jours ½. Toutefois, elle se réserve le droit d'évoluer sur ce point les années suivantes au regard des attributions financières de l'Etat.**

- Position des RPE suite au sondage réalisé auprès des parents d'élèves du **12 octobre au 6 novembre 2017: Semaine de 4 jours ½** - 166 questionnaires retournés.

- Position des équipes pédagogiques des écoles: **Semaine de 4 jours 1/2**

- **L'ensemble des membres des conseils des écoles à l'unanimité** souhaite conserver le même rythme scolaire qu'à la rentrée 2017 à savoir: **la semaine à 4 jours et 1/2.**

Aucune demande de dérogation ne sera formulée auprès de M. l'Inspecteur d'Académie sur ce point.

Rythme scolaire à la rentrée 2018: école élémentaire

Inscrits: **21**

Votants: **21**

Suffrages exprimés: **21**

Votes blancs ou nuls: **0**

Rythme scolaire retenu pour l'école élémentaire: **Semaine à 4 jours et 1/2**

Rythme scolaire à la rentrée 2018: école maternelle

Inscrits: **11**

Votants: **11**

Suffrages exprimés: **11**

Votes blancs ou nuls: **0**

Rythme scolaire retenu pour l'école maternelle: **Semaine à 4 jours et 1/2**

- La décision définitive sera transmise à l'école en janvier 2018 pour une application à la rentrée des classes 2018.

5-Fusion des écoles à la rentrée 2018

- Présentation du projet de fusion par Mme NIETO : Après avoir expliqué aux membres du conseil les avantages de la fusion : un seul interlocuteur pédagogique et administratif pour le groupe scolaire / groupe scolaire situé sur le même site, les échanges s'engagent sur cette question :

Les interrogations des RPE s'orientent vers :

- **le temps de décharge alloué au nouveau directeur.trice à la rentrée 2018.** La fusion des écoles n'apporterait qu'un mi-temps de décharge pour 13 classes alors qu'aujourd'hui le temps de décharge pour les 2 directions représente 1/3 pour l'école élémentaire (9 classes) et ¼ pour l'école maternelle (4 classes). **Sur ce point, un courrier sera envoyé à Mme l'Inspectrice de la circonscription Niort-Sud par les RPE.**

- **l'organisation pédagogique** : La fusion pourrait à terme entraîner la création d'une classe de GS/CP sans moyen supplémentaire en ATSEM. **Mme NIETO** confirme dans cette situation qu'il n'y aurait pas effectivement de poste d'ATSEM de créer. Elle explique aux membres des RPE que l'organisation pédagogique des écoles est confiée à l'équipe pédagogique.

M. SEGUELAS confirme que c'est un choix d'équipe qui est réalisé en amont de la rentrée scolaire et qu'il est effectué dans la concertation avec l'ensemble des membres de l'équipe.

- **la singularité de l'école maternelle** : sur ce point, les RPE craignent que la fusion puisse faire disparaître la spécificité de l'école maternelle aussi bien dans les pratiques pédagogiques, la gestion administrative des projets et des personnels ainsi que sur l'organisation de la communication à destination des familles.

M. SEGUELAS explique qu'il a dirigé pendant 5 ans une école maternelle à 4 classes. Qu'il est convaincu de la nécessité de préserver cette entité en respectant ses rythmes et ses pratiques.

Pour terminer ces échanges :

- **Mme BOISSINNOT et M. SEGUELAS** se sont voulu rassurant sur ce projet. Les conditions pédagogiques, éducatives et administratives sont déjà en place : conseil d'école commun / conseil des cycles I et II / liaison GS-CP / projets pédagogiques partagés (rencontre EPS – goût – musicale – temps conviviaux, ...).

- Les **RPE** ont souhaité préciser qu'ils ne se positionneraient pas aujourd'hui sur cette question, souhaitant au préalable obtenir des réponses à leurs interrogations. Un courrier sera formulé à Mme l'Inspectrice de la circonscription Niort-sud dans ce sens. **La position consultative des RPE sera connue après ces échanges.**

La situation administrative du groupe scolaire Louis Aragon sera officialisée par la municipalité au plus tard lors du 2^{ème} conseil des écoles.

B- VIE SCOLAIRE

1- Le règlement intérieur

Aucune modification n'a été apportée au RI pour l'année scolaire 2017/18.

2-Bilan de rentrée

École élémentaire

A: **Effectifs**: 216 élèves

- Par niveau: **9** Ulis / **37** CP / **41** CE1 / **42** CE2 / **47** CM1 / **40** CM2

- Par classe: **9 classes**: Ulis : **9** élèves / CP: **26** élèves / CP-CE1: **26** élèves / CE1: **26** élèves / CE2 : **25** élèves / CE2-CM1 : **25** élèves / CM1 : **25** élèves / CM1-CM2 : **27** élèves / CM2 : **27** élèves

- **Remarque** : 1 élève a quitté l'établissement depuis la rentrée et nous avons enregistré 2 arrivées fin septembre.

B: **Remplacement des personnels**:

- Les absences et les formations de l'EN ont toutes été remplacées soit 4 jours

- **Arrivée de Mme Baudin** au 1^{er} décembre en service civique. Elle aura notamment en charge les TICE, les temps d'accueil au portillon, l'accompagnement lors des sorties scolaires et les médiateurs de cour.

C: **Santé**:

- Visites de l'infirmière :

Une formule en 4 temps a été retenue :

1° : visites de l'infirmière sur les élèves de CP avec l'accord de la famille ainsi qu'aux élèves d'Ulis quittant le dispositif à la rentrée 2018.

2° : visites de l'infirmière ciblées par l'équipe pédagogique en fonction des besoins sur l'ensemble des niveaux: **novembre à janvier**

3° : actions à destination des élèves : proposition notamment sur la notion « **apprendre à porter secours** »

4° : des présences de l'infirmière dans l'établissement sur des dates données.

- PAI: **14 élèves** ont un PAI.

- **Déclaration accident** : 1

D: **Hygiène: Cas de poux:** Note aux familles + affichage.

E: **Sécurité:**

- Retour sur les premiers exercices d'évacuation et PPMS « intrusion-attentat »
 - **évacuation** : l'exercice proposé sans scénario a permis aux élèves de se familiariser avec le dispositif. Le bilan et le retour avec les élèves furent positifs.
 - **plan particulier de mise en sûreté** (PPMS) : Les retours des expériences de l'année scolaire 2016-17 ont permis de modifier le comportement des élèves au cours de cet exercice d'entraînement. Un nouvel exercice sera proposé **en mars 2018**.

F: **Coopérative scolaire et fournitures scolaires:**

- **Coopérative scolaire**

- au 01/09/17: **6.200 euros**. Comptes approuvés
- au 7/11/17: **7.800 euros**. Remarque : les demandes de participations volontaires sont légèrement en baisse par rapport à l'année dernière. Un courrier à destination des familles a été collé dans le cahier de liaison en octobre pour expliquer les modalités de financement des projets pédagogiques de l'année scolaire 2017-18.

- **Fournitures scolaires :**

- au 7/11/17: **52 euros**.

- Subvention APE de rentrée : remise d'un chèque lors de la réunion de rentrée de : **800 euros**

Un grand merci à l'APE pour son investissement auprès des élèves et pour ses actions en faveur de la coopérative scolaire.

Ecole maternelle :

A: **Effectifs:** 113 élèves, une arrivée prévue fin novembre.

- Par niveau: **4 TPS, 34 PS, 45 MS, 37 GS**
- Par classe: 4 classes: TPS/ PS: **27** élèves, P.S/MS: **27** élèves, 2 classes de MS/GS: **29** et **30** élèves
- **Remarque** : De gros effectifs que nous espérons stables jusqu'à la fin de l'année scolaire.

B: **Remplacement des personnels:**

- Les absences de l'EN et des ATSEM ont toutes été remplacées.
- **Arrivée de Mme Tribot** le 6 novembre en service civique. Elle aura notamment en charge des ateliers dans les classes, la gestion de la bibliothèque, les temps d'accueil au portillon, l'accompagnement lors des sorties scolaires.

C: **Santé:**

- Visite des 4 ans (MS) par les services de la PMI: non encore programmée
- Visite des 5 ans (GS) par les services de l'EN: non encore programmée
- PAI: **3** élèves ont un PAI pour asthme + 2 autres en rédaction.
- **Déclaration accident** : 1+1 sur le temps scolaire et 1+1 sur le temps périscolaire ainsi que 1 sur un temps de réunion de parents.

D: **Hygiène: Pas de poux:** Rien pour l'instant.

E: **Sécurité:**

- Précisions sur les nouvelles mesures de sécurité dans les écoles
- Présentation du document du ministère de l'Education Nationale
- Retour sur les premiers exercices d'évacuation et PPMS « intrusion-attentat » :
 - Exercice incendie le jeudi 12/10 à 10h : 2 minutes pour évacuer toute l'école RAS
 - Exercice PPMS anti intrusion : programmé au retour des vacances de la Toussaint.

F: **Coopérative scolaire et fournitures scolaires :**

- **Coopérative scolaire**

- au 01/09/17 : 591.54 euros : Comptes approuvés par la commission
- au 29/09/17 : **2.791,54 euros**.

- **Fournitures scolaires :**

- au 7/11/17 : **712,30 euros**.

- Subvention APE de rentrée : remise d'un chèque lors de la réunion de rentrée de : **800 euros**

Un grand merci à l'APE pour son investissement auprès des élèves et pour ses actions en faveur de la coopérative scolaire.

C- **APPRENTISSAGES**

1- Suivi des élèves

Informations générales sur le suivi des élèves:

- Equipe Educative (E.E) : Nombre: **3 + 1** en maternelle. Programmées pour la période 2: 6, rien en maternelle.
- Equipe de Suivi de Scolarité (ESS): **0 + 1** en maternelle. Programmées pour la période 2: 4, rien en maternelle.
- Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) : **2**

- Projet Personnalisé Réussite Educative (PPRE): Nombre: 7
- Demande Réseau d'Aides Spécialisées (RASED): Nombre: 3

- **Suivi de la cohorte des CE1 et des CM1**: suite aux difficultés rencontrées en classe et dans la cour au cours de l'année scolaire 2016/17 avec ces 2 générations, le conseil des maîtres de rentrée a souhaité agir pour obtenir un climat scolaire serein en: séparant des élèves lors de la composition des classes, en dissociant les récréations et les entrées au self des classes de CP-CE1 et de CE1 ainsi que des classes de CE1 et de CM1-2. Cette mise en place a été suivie par l'équipe périscolaire. Un bilan sera réalisé au cours de la période 2 et de nouveaux aménagements pourront voir le jour.

- Afin d'améliorer le **retour en classe** des élèves après la pause méridienne, les élèves de cycle 2 rentrent à la sonnerie de 13h35 et les élèves de cycle 3 à celle de 13h45. La surveillance de la cour lors des entrées en classe du matin est assurée par l'ensemble de l'équipe pédagogique et celle de l'après-midi par l'équipe des cycles 3.

- Ces 3 nouvelles mesures contribuent à **l'amélioration du climat scolaire de l'école**.

- **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** :

Début des APC : Semaine 38 pour le cycle 3 + semaine 45 pour les GS.

Jours:

- Lundi et mardi de 11h50 à 12h20 (école élémentaire)
- Lundi et vendredi de 11h50 à 12h20 (école maternelle)

Période 1

- Cycle 1: **54 élèves**, les enseignantes des classes de MS/PS et PS/TPS, participent au coucher de leurs élèves dans le cadre des APC et ceci tous les jours, tout au long de l'année scolaire.

- Cycle 2: 0 élève

- Cycle 3: **38 élèves**

Pour l'école élémentaire en période 1, le choix s'est orienté sur les élèves de cycle 3 sur les compétences de lecture, de compréhension et de résolution de problème.

Période 2

- Cycle 1: **37 élèves** (phonologie pour tous les GS)

- Cycle 2: **19 élèves**

- Cycle 3: **0 élève**

Pour l'école élémentaire en période 2, le choix s'est orienté sur les élèves de cycle 2 (CE1 et CE2) sur les compétences de lecture, de numération.

- Prévention illettrisme : **12 élèves**

- Dispositif Clas: action du CSC: **11 élèves**

2- Projets pédagogiques 2017-18:

Parcours sportifs: actions sur les 9 classes

- Natation : GS / Ulis / CP / CP-CE1 / CE1
- Patinoire : GS / Ulis / CP / CP-CE1 / CE1
- Voile – Kayak : tous les CM2
- Tennis: CE2-CM1 / CM1
- Volleyball: CM1 / CM1-2 / CM2
- Equitation : Ulis
- Tennis de table : CE2
- Escalade : CM1 des classes de CE2-CM1 et de CM1
- USEP : actions départementales, de circonscription et de classe
- La coulée verte : participation de 48 élèves de CE2 à CM2

Parcours éducation artistique (PEAC): actions sur les classes

- Cirque : Ulis / CE1 / CM1 avec cirque en scène
- Embellissement : CP / CP-CE1 / CE2 / CE2-CM1 avec Catherine DUVAL
- Théâtre : CM2 et 6ème
- Musique : TPS-PS / PS-MS

L'école reste dans l'attente de la validation des PEAC par la DSDEN et la ville de Niort.

Parcours culturel: actions sur les classes

- CAC: films
- Les palmes de la CAN « l'utopie »: cycle 2 et cycle 3 en interne avec vote à la médiathèque de Niort et réalisation de productions artistiques.
- Ecole et cinéma
- Création d'une chorale d'école sur le temps périscolaire

- JMF : concert pour les 4 classes de l'école maternelle
- Lire et faire : intervention de 4 bénévoles sur la pause méridienne pour les grandes sections.

Parcours développement durable: actions sur les classes

Label « éco-école »

- Elections des éco-délégués
- Travail sur les solidarités en collaboration avec la Croix Rouge Française / Solidarité laïque / les Resto du Coeur
- Objectifs : Apprendre avec des temps de formation proposés aux élèves par les organismes / comprendre en réinvestissant en classes les compétences acquises / agir en mobilisant les ressources de l'école (élèves / parents / équipes).
- Actions: opération jus de pommes avec la CRF (2.181 euros) / collecte des fournitures scolaires pour les élèves de Tunisie avec SL / collecte de denrées avec les RdC.

Actions des classes :

- CM1-CM2 : les énergies renouvelables avec le SIEDS
- Ulis-CP : le jardin des 4 clos : création d'une parcelle agricole
- CM2 : les défis scientifiques de la DSDEN
- Ulis / CP / CP-CE1: le Marais du Galuchet: octobre 2017 avec les animateurs en EEDD de la ville de Niort
- CE1 : l'alimentation
- CE2 / CE2-CM1: la lecture des paysages avec les animateurs en EEDD de la ville de Niort
- CM2 : L'eau dans le quartier
- TPS-PS / PS-MS / MS-GS (2) : les 5 sens : Coutières (2 classes de MS-GS) + Foussais Payré (chocolat pour les 4 classes)

Parcours citoyen: actions sur les classes

- **Semaine de la démocratie scolaire** : du 9 au 13 octobre 2017
- **Aper piéton**: décembre 2017 pour les élèves de Ulis / CP / CE1
- **Aper cyclisme**: février 2018 pour les élèves de Ulis / CE2 / CM1 / CM2
- **Et toi tu fais quoi ?** février 2018 pour les élèves de CE2
- **Numérique et ses risques**: novembre 2017 pour les élèves de la classe de CM1
- **Médiateurs de cour**: pour les élèves ciblés et volontaires. Apport cette année des médiateurs de la ville de Niort et rencontres entre les médiateurs des écoles Aragon et Pérochon.
- **Délégués des classes**: travail sur le climat scolaire
- **Eco - délégués des classes**: travail sur les solidarités

Parcours linguistique: actions sur 11 classes des 2 écoles

- Une Assistante canadienne est présente le jeudi et le vendredi jusqu'au 30 mars 2018 sur les 2 établissements. Interventions dans les classes de MS-GS à CM2.

Parcours santé: actions sur les classes de l'école élémentaire

- **hygiène des mains** pour les élèves des classes d'Ulis / CP / CP-CE1 / CE1: action proposée par l'hôpital de Niort
- **formation «apprendre à porter secours»**: pour les 9 classes: action proposée par l'infirmière du collège F de Rabelais et par la Croix Rouge Française
- **hygiène des dents** pour les élèves des classes d'Ulis / CP / CP-CE1 / CE1: action proposée par l'école d'infirmière de La Rochelle

Liaisons des écoles:

- **liaison école maternelle et école élémentaire**: Liaison GS / CP - rencontre sur le goût (octobre 17) - rencontre en éducation musicale et en EPS (avril 18) - décloisonnement des classes de GS et de CP (mai et juin 18) - réunion des parents des futurs CP (juillet 18) - passation des outils de la classe de GS (juillet 18)
- **liaison école élémentaire et collège**: journée au collège - projet théâtre - réunion des parents des futurs 6ème - portes ouvertes du collège

Financement des parcours: Projets pédagogiques 2017/18

Ecole élémentaire :

- L'école investira **9.424 euros** sur l'ensemble des actions pédagogiques

- Coût des projets :

- 1° : PEAC cirque : **2.590 euros** pour **3 classes**
- 2° : PEAC embellissement : **2.650 euros** pour **4 classes**
- 3° : PEAC CAC : **729 euros** pour **7 classes**
- 4° : PEAC Ecole et cinéma : **1.140 euros** pour **8 classes**
- 5° : PEAC théâtre : **250 euros** pour **2 classes**
- 6° : PEAC chorale : **0 euro**
- 7° : Parcours sportif USEP : **1.687 euros** pour **8 classes**
- 8° : Parcours sportif Camp USEP : **3.000 euros** pour **2 classes**
- 9° : Parcours sportif Mairie de Niort : natation / patinage / équitation / tennis de table / escalade / voile-kayak : **prise en charge directe**

Mairie : pour **8** classes

10° : Parcours sportif Ecole : volley-ball / tennis pour **3** classes

11° : Parcours santé : (dents, premiers secours, mains) **0** euro pour les **9** classes

12° : Parcours Eco-école sur les solidarités : **0** euro pour les **9** classes

13° : Parcours citoyen : Et toi tu fais quoi ? / Aper piéton / Aper cyclisme / Médiateurs de cour : **0** euro pour les **9** classes

14° : Parcours EEDD : ville de Niort et SIEDS : **0** euros (mairie de Niort) pour **9** classes

Total : 12.046 euros

- **Investissements Ecole pour les projets : 9.580 euros soit 44,35 euros par élève**

1° : coopérative scolaire année 2016-17 : **2.000 euros**

2° : coopérative scolaire année 2017-18 : **4.000 euros** (photos scolaires : **1000 euros** / cotisations des familles : **1.800 euros** / fête des écoles : **1.200 euros**)

3° : coopérative scolaire année 2017-18 : **2.500 euros** (coulée verte)

4° participation des familles au camp USEP : **1.080 euros : 20 euros** par famille pour 3 jours et 2 nuits

Total : 9.580 euros

- **Demande subvention Mairie pour les projets : 2.466 euros soit 11.41 euros par élève**

Ecole maternelle :

- L'école investira **930,19 euros** sur l'ensemble des actions pédagogiques

- **Coût des projets :**

1° : PEAC musique : **262,69 euros** pour **2** classes

2° : PEAC EEDD : **2.573,50 euros** pour **4** classes

3° : PEAC CAC : **504 euros** pour **4** classes

4° : Parcours sportif Mairie de Niort : natation / patinoire : **prise en charge directe Mairie** : pour **2** classes

Total : 3.340,19 euros

- **Investissements Ecole pour les projets : 930,19 euros soit 8,23 euros par élève**

1° : coopérative scolaire année 2017-18 : **930,19 euros**

Total : 930,19 euros

- **Demande subvention Mairie pour les projets : 2.410 euros soit 21,14 euros par élève**

Intervention de Mme BOISSINOT et de M. SEGUELAS : Les directeurs remercient :

- **la municipalité** pour : le financement et la logistique des activités sportives et culturelles, la mise à disposition des « animateurs EEDD » de la ville de Niort dans le cadre du projet « EEDD ».

- **les conseillers pédagogiques de l'Education nationale** pour leur investissement dans les propositions de projets pédagogiques à destination des élèves.

3- Projets éducatifs 2017-18:

Parcours périscolaire: actions sur les 216 élèves

- **Bilan de la rentrée** : Nombre d'enfants souhaitant participer à au moins une activité : 173, soit 74% des enfants inscrits à l'école Élémentaire Louis Aragon. Par rapport au premier trimestre 2016/2017, une baisse de 9% de l'effectif global. 85% des premiers choix validés et 15% non validés (Forte mobilisation sur l'activité «Fabrication Cerf-Volant»).

- **Nouvelle organisation des passages à la cantine** : Pour améliorer l'ambiance générale de la cantine, un nouvel ordre de passage a été mis en place pour éviter les groupes d'enfants «dynamiques» de l'année précédente. BILAN : Résultat notable, cantine plus agréable et les enfants se sont appropriés cet aménagement.

- **Les activités proposées** : 20 activités sont proposées aux enfants. Elles sont animées par les animateurs et par des intervenants extérieurs. Peu d'enfants ont demandé à arrêter leur activité.

- **Les perspectives pour l'année scolaire 2017/18** : Les deuxième et troisième trimestres vont permettre de mettre la mise en place de l'activité périscolaire de l'année à savoir les activités la vidéo. Différents projets vont aussi apparaître : « M' ton goûter ». Cette année le fil rouge retenu portera sur les défis KOH – LANTA Aragon. Il devrait apporter une dynamique de groupe et participer à la mise en place

d'échanges entre les enfants.

- **Remarque** : la fête du périscolaire aura lieu cette année le **samedi 16 juin 2017**.

4- Projet d'école 2017-21:

- **Novembre 2017**: bilan des actions 2016-17 du projet d'école 2013-17
- **Décembre 2017 à mars 2018**: Elaboration du nouveau projet d'école 2017-21
- **Avril / mai 2018**: Présentation au conseil d'école du nouveau projet d'école.

D- MATERIEL ET TRAVAUX

1- Matériel : chaîne hifi pour l'école maternelle

2- Travaux : Proposition de rénovation de la classe de CM1 (mûrs et sol) / Proposition d'amélioration de l'aération de la salle de matériel EPS / Proposition de changement des rideaux de la salle du dispositif Ulis / Vérification de l'imperméabilité du toit terrasse suite aux infiltrations et aux moisissures / Mise en place d'une signalétique pour différencier les écoles et pour inviter les parents à refermer les portillons.

Intervention de Mme BOISSINOT et de M. SEGUELAS : Les directeurs remercient la municipalité pour les travaux réalisés dans les écoles:

- **Les sols** des classes de CE2 / CE2-CM1 / CM1-2 et Rased
- **Les volets roulants** des classes de CE2 / CE2-CM1 / CM1-2 / CM2
- **La rénovation** du préau de l'école élémentaire
- **L'achat et l'installation des nouveaux panneaux** d'informations dans la cour de l'école élémentaire
- **L'achat et l'installation des rails d'exposition** dans le préau de l'école élémentaire
- **Réfection de l'enrobé** dans la cour de l'école maternelle
- **Mise en place des étagères** à l'école maternelle
- **Création d'un parterre** à planter devant les classes de l'école maternelle

Informations Mairie :

1° : Travaux :

- Élémentaire: **17.425 euros**
- Radon: contrôle tous les 10 ans : Campagne de mesure du **24/09 au 4/12** / Publication des résultats: **début 2018**

2° : Matériel :

- Élémentaire: **1.572,91 euros**
- Maternelle: **82,69 euros**
- Consommation des copieurs: élémentaire: **560 (n&b) / 55 (c)** - consommation moyenne élémentaire: **630 (n&b) / 63 (c)**
maternelle: **283 (n&b) / 26 (c)** consommation moyenne maternelle: **318 (n&b) / 36 (c)**

Les consommations du groupe scolaire Louis Aragon sont inférieures à la moyenne des écoles.

E- QUESTIONS des RPE (Représentants des Parents d'Elèves)

Pour la municipalité et l'Éducation Nationale:

- **Fusion des écoles**: Avantages et inconvénients de cette démarche pour le fonctionnement de l'école / Conditions de décharge du directeur.rice.

Question traitée lors du **point A-5** (voir ci-dessus)

Pour l'école élémentaire:

- **Surveillance des accès**: Absence de l'adulte référent:

La gestion des surveillances des portillons à la reprise des externes à 13h35 est assurée conjointement par les directeurs des écoles. M. SEGUELAS reconnaît avoir oublié à 3 reprises la gestion de cette entrée le lundi et le jeudi. L'arrivée de deux personnes en service civique devrait résoudre cette problématique.

- **Sanitaires de l'école élémentaire**: Respect et propreté:

Une intervention en 3 temps auprès des élèves garçons de l'école élémentaire:

1°: **temps de remédiation**: sensibilisation des élèves lors de 2 échanges menés au cours de la période 2 sur le temps périscolaire sur les conditions d'hygiène indispensables à avoir dans les toilettes ainsi que sur l'usage des lieux.

2°: **temps de surveillance**: renforcement des passages des adultes dans les toilettes (temps scolaire et périscolaire)

3°: **temps de prévention**: réalisation d'un clip vidéo sur les règles de bons usages des toilettes

Pour la municipalité:

- **Sécurité aux abords du parking de l'école:** Etat de l'avancement du projet au regard de la réunion du 2/06/17:

M. SEGUELAS rappelle les pistes de travail évoquées lors de cette réunion :

1° : **à court terme** : signalétique sur l'axe principal / intervention de la police municipale pour réaliser des contrôles de vitesse

2° : **à moyen ou long terme** : aménagement du parking / création d'un dépose minute.

Mme NIETO précise qu'elle reste dans l'attente des propositions des services de la voirie et de l'aménagement urbain sur la signalétique et sur la proposition d'aménagement. Elle ajoute que des contrôles ont été effectués au cours de la première période scolaire et qu'ils se poursuivront sur la deuxième.

Mme ORTEGA remercie Mme NIETO pour son intervention auprès des services de la ville concernant l'arrêt du stockage des fournitures et des gravas pour les travaux de la route de Coulonges sur l'Autize.

- **Sécurité devant la classe de MS-GS:** Décision retenue pour répondre à la problématique du figuier:

Mme BOISSINOT et Mme ORTEGA expliquent que la situation du figuier (feuilles / figes / racines / déformation de l'enrobé) est préoccupante pour la sécurité des usagers et qu'une intervention rapide est nécessaire. Elles précisent que cette situation perdure depuis plusieurs années.

Mme NIETO re-solicitera de nouveaux les services des espaces verts sur cette question. Elle précise que la politique de la ville sur la gestion des végétaux reste la conservation et qu'en ultime recours le retrait est envisagé.

- **Restauration scolaire:** Ambiance et gestion des élèves:

M. CHANTEAU explique qu'après cette remontée d'information, un point a été réalisé avec l'équipe périscolaire. Qu'il a été reprécisé la nécessité du geste éducatif dans l'accompagnement des enfants tant dans les recadrages que dans l'animation.

Mme NIETO ajoute qu'il est possible de faire remonter les questionnements des parents d'élèves au service Education de la ville.

Mme JOUBERT précise qu'elle préfère dans un premier temps une gestion locale des problèmes rencontrés.

- **Organisation de la pause méridienne sur le temps périscolaire:** Gestion des conflits et réponses apportées aux enfants:

M. CHANTEAU et M. SEGUELAS expliquent que face à une situation problème d'un enfant, la meilleure solution reste la sollicitation de l'adulte. Ils précisent qu'une écoute ainsi qu'une réponse adaptée seront toujours apportées à la demande.

Cette pratique a été abordée lors de la dernière réunion de l'équipe périscolaire. Elle est rappelée quotidiennement aux élèves lors des situations conflictuelles.

Fin du conseil des écoles n°1 : **22h20**